

Le 13 novembre 2019, EDP Sciences est devenue filiale à 100% de CSPM Europe

Les quatre actionnaires d'EDP Sciences viennent en effet de finaliser la vente de l'entreprise à CSPM Europe, filiale de CSPM (Chinese Science Publishing and Media), et de céder à CSPM Europe 100% des actions d'EDP Sciences.

Pour mémoire, l'actionnariat d'EDP Sciences était composé de la Société Française de Physique (77,71%), de la Société Chimique de France (19,44%), de la Société Française d'Optique (2,49%) et de la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (0,36%).

En décembre 2017, les représentants des associés d'EDP Sciences avaient décidé d'explorer les conditions de développement de la société et d'envisager toutes les options possibles, afin de doter EDP Sciences des moyens nécessaires au déploiement de sa stratégie à moyen et long terme et lui permettre ainsi de consolider ses positions. Cette cession, qui était l'une des hypothèses envisagées, répond à cet objectif.

Le 28 juin 2019, les représentants des quatre actionnaires, dûment mandatés par les quatre Conseils d'administration, avaient signé le contrat de vente (SPA). Les différentes conditions suspensives prévues dans le SPA ayant été levées, les opérations du "closing" de la vente ont pu être réalisées le 13 novembre.

Dans l'esprit des quatre sociétés savantes françaises, comme dans celui de CSPM, cette opération a pour but de consolider l'avenir et les conditions de développement d'EDP Sciences et de conforter sa stratégie, en lui permettant de se développer, en particulier à l'international, dans un contexte extrêmement mouvant et difficile pour l'édition scientifique. EDP Sciences⁽¹⁾, qui aura 100 ans en 2020, a réussi à exister et se développer au fil des décennies grâce au talent et à la qualité de son personnel. Il était cependant devenu nécessaire de l'adosser à une structure dotée de moyens importants lui permettant de franchir une étape indispensable à son développement.

CSPM est une société d'édition scientifique chinoise appartenant très majoritairement (à 77%) à l'Académie des Sciences de Chine. Elle souhaite renforcer ses relations avec les milieux scientifiques français et européens et mettra prochainement en place un "Scientific Advisory Committee", composé de personnalités scientifiques françaises (dont des représentants de la SFP) et européennes, afin de continuer à conseiller EDP Sciences sur les questions notamment de l'évolution des domaines scientifiques, des pratiques de l'édition scientifique, de l'*Open Science* et de l'éthique éditoriale. EDP Sciences, qui demeure une société de droit français, restera ainsi pleinement intégrée aux milieux scientifiques français et européens. CSPM s'appuiera par ailleurs sur le personnel et le management en place chez EDP Sciences, ce qui permettra d'assurer les meilleures conditions du développement de l'entreprise à l'avenir ainsi que dans la période actuelle de transition du fait du changement de l'actionnariat.

Cette acquisition est une mesure importante pour CSPM dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement international : CSPM pourra ainsi accélérer la transformation et la mise à niveau de ses activités ainsi que son rythme d'internationalisation. EDP Sciences bénéficiera pour sa part des compétences et des ressources de CSPM, ce qui lui permettra d'assurer son développement dans les meilleures conditions possibles et de répondre pleinement aux attentes des communautés scientifiques françaises, européennes et chinoises.

Il faut souligner que l'édition électronique de *Reflets de la physique* (www.refletsdelaphysique.fr), ainsi que celle d'*Europhysics News*, continueront à être gérées par EDP Sciences, dans les mêmes conditions que précédemment.

⁽¹⁾ Originellement dénommée « Les Éditions de Physique », la société a pris en 1997 le nom « EDP Sciences » pour Édition Diffusion Presse Sciences.